



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 96

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-Mail : mairie@plumaugat.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 18 Janvier 2018

EXTRAIT du DISCOURS des VŒUX 2018 :

Bienvenue en 2018, Bienvenue dans cette nouvelle année, qu'elle vous apporte la santé, la joie, qu'elle vous permette de profiter de chaque petit moment de bonheur, qu'elle voit vos projets se réaliser, qu'elle vous donne l'envie d'en avoir de nouveaux,

Bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, qui je l'espère, sont présents en nombre aujourd'hui : qu'ils trouvent à Plumaugat les composants nécessaires pour vivre agréablement au sein de notre cité. (...)

Bienvenue aux nouveaux nés de 2017, au nombre de 17, c'est une année fructueuse à l'échelle de notre commune! Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à ces bout-de-chou et à leurs parents, vers la mi-mars pour la désormais traditionnelle opération "un enfant – un arbre". Cette année nous compléterons le parc du Manoir de la Rivière avec des arbres fruitiers. (...)

Bienvenue enfin à toutes et à tous, venus ici, dans cette salle, pour partager un moment de convivialité, pour échanger sur les réalisations et les projets de la commune. Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre présence ; c'est important pour nous d'avoir votre retour sur nos actions, soit pour continuer dans le même sens, soit pour corriger lorsque c'est nécessaire, cela peut aussi arriver.

J'aurai à ce moment de mon intervention une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu venir, retenu par d'autres obligations ou pour des raisons de santé, mais que je sais attentif à la vie de leur commune, et une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés cette année 2017. Partis trop tôt, trop discrètement, ils s'étaient, pour certains d'entre eux, énormément investis dans l'action communale : je pense en particulier à Jean-Yves BOIVANT, notre chef de musique, président de la Flèche, notre fanfare, décédé en juillet, ou bien encore à Gérard L'HERMINE, chef du centre de secours et d'incendie de Plumaugat de 1989 à 1998, décédé il y a tout juste une semaine. Souvenons-nous de chacun d'entre eux.

Comme chaque année, je voudrais remercier les acteurs du monde associatif que vous êtes pour beaucoup d'entre vous. Je le redis une nouvelle fois, parce que c'est ce qui caractérise (encore ?) notre commune, nous avons la

chance d'être une commune qui trouve sa force dans la solidarité et l'action des associations. Je citerai :

- *Le club des aînés ou club du Bon Accueil qui organise, entre autres, de nombreuses manifestations et après-midi récréatifs pour limiter l'isolement et rompre la solitude du quotidien de nos aînés ;*

- *Le Club des Jeunes qui s'investit pour faire que les jeunes de plus de 16 ans se retrouvent régulièrement autour d'évènements plutôt festifs mais aussi des moments de rencontre plus familiaux comme la fouée ou l'inter-quartier ;*

- *La Nicolail', association culturelle pour les grands et les petits, avec notamment le théâtre et je remercie au passage Morgane et Gwénola qui passent de nombreux samedi matin auprès des plus jeunes. En novembre, La Nicolail' a initié, avec Bertègn Gallèz ce qui, je l'espère, sera un nouveau rendez-vous : un concours de menteries à Plleumaogat dans le cadre du Festival Gallo en scène. Cet évènement a été une belle réussite et nous rappelle que nous faisons partie de ce pays gallo. En tout cas, cela nous invite, nous municipalité, à nous interroger sur une éventuelle adhésion à la charte du Galo, Dam Yan, Dam Vèr. Nous en reparlerons je pense prochainement.*

- *Je citerai bien sûr le club de foot qui, avec ses deux équipes, permet chaque dimanche (quand le terrain le permet), d'avoir de l'animation au stade de l'Orée du Bois, et naturellement le club d'athlétisme qui de par les performances de ses athlètes, n'en finit plus de faire parler de notre commune sur les différents trails, marathons, cross ou courses natures ou bien encore dans les compétitions en stade. Je salue aussi à cet instant, les sportifs qui font parler d'eux dans des clubs extérieurs à notre commune : je pense entre autres à Estevan Leguen, champion de Bretagne 2017 en judo dans sa catégorie et qui a participé au championnat de France à Paris ; il a fini en 16^{ème} de final à Paris. Bravo à lui, et à toutes les graines de champion.*

Je n'oublie pas non plus Familles Rurales dans toutes ses actions, le Comité des Fêtes, les Taupes à Plum', la Fanfare, l'APEL, l'OGEC, et toutes les autres associations, bref comme je le disais en introduction, vous tous qui vous investissez pour animer notre commune, pour faire parler d'elle !

Soucieux de contribuer à vos efforts, le conseil municipal a souhaité saisir l'occasion de l'intégration d'Etienne POULARD dans les effectifs municipaux pour proposer des partenariats et compléter l'offre de vos actions. (...)

En ce qui concerne le personnel toujours, je saluerai la présence de Benoit MOISAN, notre nouveau référent technique arrivé dans les effectifs dans notre commune depuis fin août. Benoit arrive de QUESSOY où il occupait des fonctions similaires. (...) nous avons trouvé une organisation avec la commune de Caulnes qui nous permet d'avoir un emploi partagé, ou mutualisé, c'est le terme à la mode : 2/3 de son temps à Caulnes, 1/3 à Plumaugat. (...)

Je tiens également à remercier chacun des conseillers municipaux pour leur engagement et leur présence. Un conseil municipal c'est avant tout un travail d'équipe. (...) Le rôle d'un maire est de mettre sur les rails, et autant que faire se peut, sur les bons. Pas toujours simple. Pour ma part, et je pense que le conseil partage ce point de vue, je revendique, je milite même, pour la plus grande autonomie possible des communes.

Alors, me direz-vous : pourquoi avoir rejoint la super grande structure qu'est devenue aujourd'hui l'agglomération de Dinan ?

Il faut distinguer deux niveaux et peut-être même trois, au regard de ce que j'ai évoqué tout à l'heure avec Caulnes :

- Il y a ce que l'on ne peut faire seul : l'économie, la politique habitat, répondre aux problèmes de mobilités, organiser le territoire avec les documents comme le PLUi, aménager le territoire en partenariat d'ailleurs avec d'autres collectivités, comme le département pour la déviation de Caulnes ou avec la région, et pourquoi pas mutualiser certains services, comme l'eau, l'assainissement, les routes qui demandent là encore de plus en plus de compétence et imposent des responsabilités lourdes aux élus.

- Il y a désormais ce niveau intermédiaire dit intercommunal qui consiste à **partager certaines actions**, de mettre en commun à petite échelle, comme avec Caulnes, pour plus d'efficacité localement,

- Et il y a enfin, ce que l'on **peut**, ce que l'on **doit** faire seul : l'accueil des familles, la politique jeunesse, le soutien et l'encouragement des associations, je l'ai longuement évoqué tout à l'heure, bref ce qui relève de l'animation et de la surveillance du territoire communal, ce qui ramène au quotidien, ce qui permet d'avoir des élus de proximité, et des associations engagées, nous le savons plus que n'importe qui ici.

Je le dis souvent ainsi : l'agglomération doit être au service des communes mais ne pas faire à la place des communes ; l'agglomération doit aider les communes à investir, elle ne pas se retrouver piégée dans le cercle vicieux des charges de fonctionnement.

Il ne faut pas que l'enjeu de l'agglomération devienne l'uniformisation des communes : chacune a ses spécificités, chacune a des atouts, des forces, aux élus locaux de s'en saisir et c'est dans cette logique que les élus municipaux ont toute leur place. (...)

Alors, signe d'une bonne gestion ou pas, c'est vous qui en jugerez, mais nous arrivons encore à Plumaugat à investir pour le bien de tous, de l'ordre de 500 k€ TTC pour 2017, c'est dans notre moyenne depuis 10 ans.

- 62 000 € concernaient des dépenses liées au restaurant, travaux réalisés en 2016 et payés en 2017,

- 107 000 € concernent les travaux d'effacement de réseaux rues de Saint Méen, Trémoré et Lanrelas,

- 35 000 € sont liés à des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux et des aménagements divers sur terrains communaux : ce sont notamment les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les barrières de la salle des fêtes ou les rampes à l'église et d'autres travaux à la mairie, au manoir et bien encore sur le four près du restaurant

- 25 000 € sont des dépenses d'entretien ou de réfection des chemins, auxquels il faut rajouter 15000 € de dépenses inscrites en fonctionnement.

- 12 600 € c'est le montant engagé pour le bloc sanitaire sur le parking près du cimetière. Il reste sur ce projet des dépenses liées à l'intégration paysagère.

Enfin, 50 000 € concernent les études d'aménagement du bourg et 205 000 € les travaux de la rue de Trémoré. Sur cette dernière dépense, il restera également la partie aménagement paysager et, dans le cadre d'une collaboration avec le lycée horticole de Merdrignac, ce sont des élèves qui vont nous faire des propositions de plantations et nous aider à faire les plantations, ce qui leur permettra de se tester sur un projet grandeur nature. (...) Les travaux de gros-œuvre sont quant à eux presque terminés : reste quelques marquages à réaliser et malheureusement une modification à faire pour la giration en sortie du parking qui a été mal appréciée. Nous sommes actuellement en pourparlers avec le bureau d'étude.

Je rappelle en outre que ce projet est cofinancé par l'Etat pour près de 60000 €, par une part de l'enveloppe parlementaire du sénateur VASPART pour 10000 € et par l'agglomération pour 20000 €. (...)

2018 verra la poursuite des travaux d'aménagement du bourg.

Le périmètre n'a pas changé : cela va du carrefour nouvellement refait route de Trémoré, à la patte d'oie ici devant la salle des fêtes, du carrefour de la rue de Saint Méen, à la rue de Broons en y incluant une partie de celle-ci au moins jusqu'au carrefour du lotissement, et pourquoi pas jusqu'au cimetière et bien sûr, sur tout le pourtour de l'église.

Alors, vous avez dû subir une phase expérimentale de circulation modifiée autour de l'église, expérimentation qui nous a permis à la fois d'apprécier en conditions réelles l'impact des changements envisagés, mais aussi de recueillir vos impressions. Je dois avouer que le bilan est plutôt mitigé : au-delà des changements d'habitude que certains ont eu du mal à enregistrer, c'est notamment le stationnement au nord de l'église et l'impact du sens montant sur les véhicules lourds qui nous interpellent. Il est probable que nous fassions un autre essai début février en inversant la circulation : montant devant la mairie, descendant derrière l'église et en proposant du stationnement de part et d'autre de la voie de circulation au nord de l'église, pour les riverains notamment. (...)

Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de 500000 € que nous financerons je l'espère à nouveau par une aide de l'Etat, la demande sera envoyée la semaine prochaine. Une contribution du département au titre des

amendes de police sera également sollicitée ainsi que la prise en charge des revêtements puisque nous sommes sur des routes départementales.

En 2018, nous allons bien sûr poursuivre notre travail engagé sur la requalification de l'ilot en centre-bourg. Cela ne se traduira pas par des dépenses importantes pour cette année mais par l'adoption d'une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui, si cela s'avère nécessaire, portera pour notre compte, les dépenses à réaliser. Cela a déjà été le cas dans le cadre de la vente DAVY où l'EPF a donc préempté pour ne pas bloquer notre projet. Mais il y en a encore beaucoup de discussions à avoir avec les propriétaires que je remercie d'ailleurs aujourd'hui devant vous pour l'écoute attentive qu'ils ont eu, une écoute qui nous invite à poursuivre notre démarche. Au total, je le rappelle ce sont 15 logements nouveaux ou réhabilités qui seraient mis sur le marché.

Dans les travaux d'entretiens, nous proposerons, lors du budget, une rénovation du logement du premier étage de la poste ainsi que des travaux d'aménagement des 2 chambres collectives aux Manoir de la Rivière. Actuellement, il y a 2 chambres de 8 couchages et afin de mieux répondre à certaines demandes de chambres individuelles ou à deux que nous ne pouvons honorer, nous allons les divisées en 2, soit 4 chambres de 4 places. (...)

Enfin, nous travaillerons particulièrement sur le cahier des charges de la rénovation de cette salle des fêtes qui comprendra en premier lieu, et c'est une décision du conseil, présentée aux présidents des associations, avec en premier lieu donc la construction d'un bâtiment annexe pour des activités de (...) qui pourrait se réaliser sur 2019 (...) et 2020 pour la salle en elle-même.
(...) Bonne année à tous !

Mickaël CHEVALIER, maire

PELE – MELE :

1 – Une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) ouvrira en 2018. Une MAM est un regroupement d'assistantes maternelles qui exerceront leur profession dans un local dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Vous êtes futurs parents ou jeunes parents et vous recherchez un mode de garde ; vous pouvez contacter Sylvaine et Dorothee (06 82 75 92 67 ou 06 87 44 21 23).

La liste complète des assistantes maternelles est par ailleurs disponible en mairie.

2 – Portes ouvertes au Lycée St Nicolas La Providence à MONTAUBAN de BRETAGNE : Samedi 20 janvier de 9h00 à 12h00, Vendredi 16 Mars de 17h00 à 19h30, Samedi 17 Mars et Samedi 26 mai de 9h00 à 12h00.

3 – Portes ouvertes au Lycée La Ville Davy à QUESSOY : Samedi 3 Février de 9h00 à 18h00.

4 – Portes ouvertes au collège Notre Dame à BROONS : samedi 27 janvier, de 9h30 à 17h00.

5 – Le restaurant L'AUTHENTIK et LE MANOIR DE LA FORME s'associent pour vous proposer un menu Saint Valentin accompagné d'un coffret cadeau activité sportive les vendredi 16 au soir et Samedi 17 Février midi et soir. Réservations au 02.96.89.06.71 - 06.62.41.99.47.

6 – L'accueil de la MSA à Dinan est situé depuis le 13 novembre dernier au 1 rue de Tivano à TADEN (Tel : 02 98 85 79 79 ou sur www.msa-armorique.fr).

7 – La Gendarmerie des Côtes d'Armor constate une évolution des vols commis aux personnes âgées. Il est conseillé de ne pas transporter d'importantes sommes d'argent liquide, de se faire accompagner pour retirer de l'argent, de ne pas faire entrer d'inconnus dans les habitations (un professionnel doit vous montrer sa carte et vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur). En cas de problème, ne touchez pas les objets déplacés et appelez la gendarmerie.

8 – Collecte de sang au Foyer Rural de Broons Lundi 5 Février de 14h00 à 19h00.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Attention : Depuis le 2 janvier, la bibliothèque est transférée aux Hirondelles !

Festivités / Vie des associations de janvier et février :

Vendredi 19 janvier : AG Comité des fêtes

Vendredi 19 janvier : AG Club des jeunes

Samedi 20 janvier : Sainte Barbe

Mardi 23 janvier : AG club du bon accueil

Jeudi 25 janvier : journée Confort Club du Bon Accueil

Samedi 27 janvier : AG de la fanfare

Dimanche 28 janvier : Thé dansant club du bon accueil

Samedi 3 et Dimanche 4 Février : Théâtre de la Nicolail'

Dimanche 11 février : Loto du Comité des Fêtes

Vendredi 16 Février : Belote club du Bon Accueil

Samedi 17 février : AG les Taupes à Plum'

Samedi 24 février : potée de Plumaugat Athlétisme

Football :

Equipe A

A l'extérieur

28 janvier à 15 h 00 contre Penguilys ETS 2

4 février à 15 h 00 contre Le Loscouet / Meu ET SP

A domicile

21 janvier à 15 h 00 contre Plémet Vigilante

11 février à 15 h 00 contre La Prenessaye AVS

18 février à 15 h 30 contre Illifaut CS

Equipe B

A l'extérieur

21 janvier à 13 h 00 contre Sévignac – Rouillac JS 2

11 février à 13 h 00 contre Lanrelas CS 3

18 février à 15 h 30 contre Illifaut CS 2

A domicile

4 février à 15 h 00 contre Us Chézienne SP

Messes :

Samedi 20 janvier à 17h30 à Plumaugat (sainte barbe)

Dimanche 21 janvier à 10h30 à Guitté (messe des familles)

Mercredi 14 février à 18h00 à Plumaugat (cendres)

Dimanche 18 février à 10h30 à Caulnes (messe des familles)

Prochaine réunion de conseil : le 31/01/2018 à 20h00



Depuis le 1^{er} janvier 2015
Obligation de maintien des haies

Dans le cadre des aides PAC (Politique Agricole Commune), les **haies** qui jouxtent les parcelles déclarées ou sont incluses dans celles-ci sont **protégées** par la règle BCAE7* (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales).

Néanmoins, il est possible, sous certaines conditions, de déplacer une haie pour un meilleur emplacement environnemental.

Avant toute intervention, contactez le technicien bocage habilité* de votre secteur ou la DDTM.

Rappel: la taille des haies et des arbres est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet.

* Arrêté ministériel du 24 avril 2015.

Publication : Préfet des Côtes-d'Armor - Direction départementale des territoires et de la mer
Date de publication : décembre 2017
Conception : DDTM des Côtes-d'Armor